DEPARTEMENT DU RHÔNE

Arrondissement de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

MAIRIE

DE

GRANDRIS

Secrétariat ouvert :
Du lundi au samedi de 10 h à 12 h

La réunion ordinaire et publique du Conseil Municipal se tiendra à la Mairie, le :

MARDI 03 NOVEMBRE 2026 A 20 H

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal du 13 octobre 2026
- Délibérations :
  - Projet antenne relais ouest grandrisien par Bouygues Telecom
  - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT de la COR) : désignation d'un titulaire et d'un suppléant
  - Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) gestion des déchets de la COR
  - Convention intercommunale d'attribution de logements sociaux
- Point urbanisme : information sur le déféré du Tribunal Administratif de Paris
- La Maison : point restaurant
- Animation musicale à l'école
- Compte rendu des commissions communales.
- Droit de préemption (DIA).
- Questions diverses.

Grandris, le 28 octobre 2026

Le Maire,
Pascal GIRIN

MAIRIE DE GRANDRIS (RHÔNE)

Téléphone 04 74 03 07 80 *Télécopie 04 74 03 02 59* *Mail mairie@grandris.net*